



Élu.e.s aux instances internes du mouvement

Après validation du Bureau du Conseil fédéral

Vote 1 – Agora

Liste commune ABCD

Étaient à pouvoir 5 postes femmes et 3 postes hommes.

A l'issue du vote, la représentation du Conseil fédéral à l'Agora est complète.

Sont déclarés élu.e.s :

1 - Agnès André-Romagny (Picardie)	Élue
2 - Jean-Marc Denjean (Île-de-France)	Élu
3 - Jeannick Moriceau (Bretagne)	Élue
4 - Nicolas Bonnet (auvergne)	Élu
5- Christine Surdon (Rhône-Alpes)	Élue
6- Gaël Roustan (Rhône-Alpes)	Élu
7- Christine Moebs (Midi-Pyrénées)	Élue
8- Gildas Thuard (Midi-Pyrénées)	Non élu
9- Francine Guillaume (Île-de-France)	Élue

Pour : 109 ; blancs : 2 ; contre : 1

Vote 2 - Conseil Programmatique (CP)

- Liste commune ABCD

Était à pourvoir 1 poste femme.

La représentation du Conseil fédéral au Conseil programmatique est complète

Est déclarée élue

Françoise Alamartine (Languedoc-Roussillon) **Élue**

Pour : 107 ; contre : 4 ; blancs : 2

Vote 3 - Comité des outils numériques (Com'On)

- Liste commune ABCD

Étaient à pouvoir 9 sièges complémentaires dont 5F et 3H ou 6 F et 2H

Sont déclarées élu.e.s :

1- Maud Dumont (Nouvelle Aquitaine)	Élue
2- David Kowalczyk (Midi-Pyrénées)	Élu
3- Bastua Soimadoue (Île-de-France)	Élue
4- Mushin Yilmaz (Île-de-France)	Élu
5- Pilar Saldivia (Île-de-France)	Élue
6- Loïc Dubs (Hors-de-France)	Élu

Pour : 108 ; blancs : 4

Les 3 candidates et 3 candidats sont élu.e.s. Néanmoins, Loïc Dubs ne pourra siéger qu'après l'élection des deux postes femmes manquant. L'instance est incomplète avec 2 postes femmes à pourvoir.



Vote 4 - Cellule d'enquête et de sanctions sur les violences sexuelles et sexistes

- Liste commune ABCD

Etaient à pouvoir 2 sièges soit 2H ou 1H et 1 F

Est déclarée élue

Margot Belair (Rhône-Alpes)

Élue

Pour : 103 ; blancs : 6 ; contre : 2 ; Nppv : 1

Il conviendra de procéder à l'élection d'un homme, collègue « sans mandat national » pour compléter l'instance

Vote 5 - Conseil statutaire

Sièges à pourvoir : 1 homme et 2 femmes, ou 3 femmes

Candidature pour le collège féminin :

- Martine Lebranchu (Île-de-France)

Élue

Pour : 107 ; blancs : 5

Vote 6 - Conseil statutaire

sièges à pourvoir : 1 homme et 2 femmes, ou 3 femmes

Candidature pour le collège masculin :

- Pierre Hémon (Rhône-Alpes)

Élu

Pour : 104 ; blancs : 4 ; contre : 3 ; Ne participe pas au vote : 2

Sont déclarés élu.e.s Martine Lebranchu et Pierre Hémon.

il conviendra de compléter le Conseil statutaire avec 1 femme.

Vote 7 - Observatoire de la parité et des pratiques (OPP)

Etaient à pouvoir 9 postes,

Sont déclarés élu.e.s

Liste commune ABCD

1- Agnès Andre-Romagny (Picardie)

Élue

2- Thierry Schaffauser (Île-de-France)

Élu

3- Fanette Billard (Normandie)

Élue

4- Bruno Paternot (Languedoc-Roussillon)

Élu

5- Annie Lahmer (Île-de-France)

Élue

6- Daniel Bonnici (Île-de-France)

Élu

7- Anny Zorn (Alsace)

Élue

8- Jean-Jacques Carpentier (Nord-Hauts-de-France)

Élu

9- Corine Faugeron (Île-de-France)

Élue

Pour 106 ; blancs 4 ; contre 1

L'instance est complète et paritaire. Elle peut s'installer.